



**COMMUNE D'OULENS-SOUS-ECHALLENS**

## **AVIS A LA POPULATION**

### **FEU DU 1<sup>ER</sup> AOÛT ET ENGINS PYROTECHNIQUES**

Conformément au communiqué du Canton, en raison d'un fort risque d'incendie, la Municipalité a décidé d'interdire l'utilisation d'engins pyrotechniques sur l'ensemble de son territoire.

De plus, pour les mêmes raisons, le feu traditionnel du 1<sup>er</sup> août n'aura pas lieu. Dès lors, l'ensemble de la manifestation y compris la partie officielle se déroulera sur le site de la Grande salle.

La population est invitée à respecter scrupuleusement les directives des autorités et à adopter un comportement responsable afin de prévenir tout départ de feu.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Municipalité